



Berne, le 07 juillet 2021

Newsletter de la KBOB

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des dernières nouveautés relatives à la KBOB:

Entrée en vigueur de l'AIMP le 1^{er} juillet 2021

Suite à l'adhésion des cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Argovie à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP 2019), ce dernier est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

La vue d'ensemble des cantons dans lesquels la procédure d'adhésion à l'AIMP est lancée peut être consultée sur le site Internet de la DTAP: [AIMP 2019 \(dtap.ch\)](https://www.dtap.ch)

Projet TRIAS

Ce projet regroupe des représentants des trois échelons de l'État fédéral et a pour but d'élaborer un guide commun pour une mise en œuvre harmonisée du droit révisé des marchés publics.

Nous vous proposons de lire [la newsletter actuelle du projet TRIAS](#).

Guide concernant la procédure d'adjudication avec dialogue pour les prestations d'études et de réalisation dans le domaine de la construction

Dans le cadre de la révision du droit des marchés publics, la KBOB a mis à jour son guide concernant la procédure d'adjudication avec dialogue pour les prestations d'études et de réalisation dans le domaine de la construction. Le présent guide est destiné à soutenir les adjudicateurs publics envisageant de conduire un dialogue dans le cadre d'une procédure d'adjudication portant sur l'exécution de prestations d'études et de réalisation dans le domaine de la construction.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Guide concernant la procédure d'adjudication avec dialogue pour les prestations d'études et de réalisation dans le domaine de la construction](#)

Guide concernant la mise en œuvre des procédures de concours et de mandats d'étude parallèles (avec des indications concernant la «mise en concurrence pour le choix d'un mandataire» [appel d'offres])

Dans le cadre de la révision du droit des marchés publics, la KBOB a élaboré un nouveau guide concernant la mise en œuvre des procédures de concours ou de mandats d'étude parallèles. Le présent guide vise à établir, pour les membres de la KBOB, un consensus sur l'emploi des formes d'acquisition de prestations de mandataire.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Guide concernant la mise en œuvre des procédures de concours et de mandats d'étude parallèles](#)

Guide concernant l'acquisition de prestations globales

Dans le cadre de la révision du droit des marchés publics, la KBOB a élaboré un nouveau guide concernant l'acquisition de prestations globales. Le présent guide vise à montrer aux



adjudicateurs comment procéder pour lancer un appel d'offres portant sur des prestations globales (prestations d'entreprise totale) et déterminer l'adjudicataire, et comment les documents de la KBOB doivent être utilisés afin d'obtenir les meilleurs résultats possible en attribuant le marché à l'offre la plus avantageuse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Guide concernant l'acquisition de prestations globales](#)

Méthode paramétrique pour les prestations de mandataires (MP-PM) selon la norme contractuelle SIA 126

Le formulaire de calcul pour la facturation des variations de prix des prestations de mandataires (PM-MP) selon la norme contractuelle SIA 126 pour les années 2020 et 2021 a été publié.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Méthode paramétrique pour les prestations de mandataires \(MP-PM\) selon la norme contractuelle SIA 126](#)

Fiche d'information de la KBOB SNBS 2.1 Bâtiment

Le Standard Construction Durable Suisse (SNBS) 2.1 bâtiment permet d'évaluer la durabilité des bâtiments administratifs ou de bureaux, aux immeubles d'habitation, aux bâtiments destinés à la formation ou à une utilisation mixte. La fiche d'information de la KBOB est destinée à faciliter l'introduction de cet instrument et s'adresse en premier lieu aux maîtres d'ouvrage et est destinée aux maîtres d'ouvrage et aux mandataires de bâtiments publics et privés.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Fiche d'information de la KBOB SNBS 2.1 Bâtiment](#)

Égalité salariale: Logib pour les petites entreprises

Désormais, les organisations et entreprises de plus petite taille disposent aussi d'un outil gratuit d'analyse de l'égalité salariale. La Confédération a en effet développé Logib module 2, qui permet aux entreprises employant moins de 50 personnes d'analyser elles-mêmes leur pratique salariale en toute facilité. La Confédération donne ainsi à l'ensemble des employeurs suisses la base nécessaire pour concrétiser le principe «à travail de valeur égale, salaire égal», inscrit dans la Constitution.

Vous trouverez de plus amples informations en suivant ce lien: [Logib Module 2](#)

Interview avec la KBOB dans le Bulletin CRB sur le thème «Gestion des données et des informations»

Le Bulletin CRB 2/21 contient une interview avec la KBOB sur le thème «Gestion des données et des informations».

Vous trouverez de plus amples informations en suivant ce lien:

[Interview avec la KBOB dans le Bulletin CRB sur le thème «Gestion des données et des informations»](#)

Prolongation des recommandations KBOB Covid-19 du 27 mars 2020

Compte tenu de la situation actuelle en Suisse, le comité de la KBOB a prolongé la validité des recommandations Covid-19 de la KBOB au 31 décembre 2021, afin d'atténuer les effets sur l'économie suisse du point de vue des marchés publics. Les recommandations sont coordonnées avec celles de la Conférence des achats de la Confédération (CA) pour les acquisitions de biens et de services.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet:

[Recommandations KBOB Covid-19 du 27 mars 2020](#)

Si vous souhaitez nous poser des questions ou nous faire part de vos suggestions ou de vos remarques à propos de notre newsletter, veuillez nous écrire à cette [adresse](#).

Avec nos meilleures salutations

KBOB
Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Tél +41 58 465 50 63
kbob@bbl.admin.ch
www.kbob.admin.ch

Se [désinscrire](#) de la lettre d'information de la KBOB